

L'Assemblée générale ayant fait de l'année 1965 l'Année de la coopération internationale, le ministère des Affaires extérieures eut l'idée de faire paraître en 1966 un petit fascicule intitulé *Le Canada et les Nations Unies, 1945-1965*. On se proposait, dans celui-ci, de dresser un bilan précis et objectif de la participation canadienne aux travaux des Nations Unies durant les vingt premières années de l'Organisation, d'expliquer le fondement idéologique de la politique canadienne ainsi que l'optique dans laquelle le Canada aborde les problèmes dont est saisie l'Organisation et, surtout, de « refléter la confiance que le Canada met dans l'avenir du système de coopération internationale des Nations Unies ».

L'ouvrage que nous présentons aujourd'hui est bien plus qu'une mise à jour du fascicule de 1966. En effet, non seulement il illustre la part que prit le Canada aux travaux des Nations Unies pendant trente ans, mais il reflète l'évolution constante de la composition et du caractère de l'Organisation. D'autre part, il fait preuve d'un plus grand sens critique; échecs aussi bien que succès, sujets d'inquiétude et sujets de satisfaction, rien n'a été omis.

L'article 1 de la Charte expose les quatre grands buts que se sont fixés les Nations Unies, à savoir :

- « 1. Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix;
- « 2. Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde;
- « 3. Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intel-